

Accès aux activités nautiques :

Il faut obligatoirement être à jour :

- de l'adhésion au Club Gazelec A.C. Morbihan (23 euros pour 2019)
- s'acquitter du montant de la (ou des) séance(s) dès l'inscription et avant la ou les séance(s) de navigation

☐ J'autorise le G.A.C. et 47° Nautik à photographier et/ ou filmer la personne inscrite sur ce document

☐ J'accepte la diffusion et l'utilisation de ces images, dans tout document publicitaire ou d'information relatif au Gazelec, à la CMCAS Finistère-Morbihan, à la RENVA /47° NAUTIK et à Vannes Agglo, par voie de presse, sur leur site internet et/ou pour des expositions.

Je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre du Gazelec Morbihan, de la CMCAS et de 47° Nautik, qui trouverait son origine dans l'exploitation de ces images.

En voile Loisir, le chef de bord s'engage à respecter la zone de navigation qui lui est définie lors de l'embarquement. La fiche d'inscription est à compléter avec exactitude notamment pour les déclarations de licence et d'assurance ainsi que la décharge sur le certificat de navigation et à la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire.

A leur arrivée (au moins 15 minutes avant chaque séance), les parents doivent s'assurer auprès de l'encadrement nautique de la prise en charge de leur enfant. A la fin de la séance de navigation et après rangement du matériel, les enfants ne sont plus sous la responsabilité des encadrants.

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

☐ Certificat médical validant la pratique de la voile en compétition (pour les licenciés)

☐ Ou au minimum, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Voile (Loisir uniquement)

☐ (*) Attestation de natation

Attestation pour mineur

Je soussigné(e) représentant légal :

M. MME Lien de parenté :

- autorise mon fils - ma fille - (autre) à participer aux activités nautiques proposées par le GAZELEC Voile et encadrées par 47° NAUTIK

- Mon enfant est apte à s'immerger et à nager au moins 25 mètres*

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Gazelec Voile et de la RENVA (47° NAUTIK) et m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon enfant

Attestation pour majeur

Je soussigné(e)

M. MME

- Je suis apte à m'immerger et à nager au moins 25 mètres*

- Je ne présente, à ma connaissance, aucune contre-indication médicale à la pratique de la voile, en voile Loisir (le visa médical est obligatoire en voile sportive).

- J'atteste avoir été informé(e) de la notice reprenant les garanties d'assurances liées à chacune des licences.

Je reconnais avoir été informé(e) des possibilités de souscription des garanties complémentaires dont les capitaux invalidité et décès sont plus importants.

☐ J'autorise le Responsable Technique Qualifié à prendre les décisions appropriées en cas de nécessité, et autorise les équipes médicales à toutes interventions, y compris les interventions chirurgicales jugées nécessaires

Pour les licenciés FFV

☐ Je refuse de souscrire aux garanties complémentaires.

☐ J'accepte de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires.

Fait à le2019

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

*** Important :** à défaut d'attestation, le pratiquant peut être soumis à un test d'aisance aquatique (avec ou sans brassière)

FORMULAIRE d'INSCRIPTION 2019 – GAZELEC Voile 56

Nom :		Prénom :		Date d'inscription :	
Date de naissance :					
Adresse :				Téléphone fixe :	
				Portable :	
Code Postal :				Email :	
TARIFS 2019 :					
Adhésion annuelle individuelle au Club (sans licence FFV) Voile Loisirs		☐	23,00 €	Adhérent Gazelec N° :	
Adhésion au Club + Licence FFV 2018 Voile compétition	Jeune (moins de 19 ans dans l'année)	☐	44,00 €	Licence FFV N° :	
	Adulte (plus de 19 ans dans l'année)	☐	72,00 €		
Tarif des séances (par ½ journée)	La séance PASS'1	☐	8,50 €	Principes : - Cotisation (adhésion) individuelle pour chaque pratiquant - Le montant de la (ou des) séance(s) est à régler d'avance - Un bloc (de 10 séances) est utilisable par chacun des membres directs d'une même famille Formulaire d'inscription et règlement (par chèque) à adresser à : Gazelec A.C. Morbihan – Section Voile 48 avenue Gontran Bienvenu 56000 Vannes	
	5 séances – PASS'5 (exemple : stage)	☐	37,50 €		
	10 séances PASS'10	☐	60,00 €		
Réservé au Club Gazelec Voile :		Paiement par chèque (uniquement)		Total : _____ €	
Payé le : / / 19					
Certificat médical fourni le : / / 2019					

ATTESTATION - Règlement intérieur – Responsabilités – Assurances

Attestation à remplir et cocher, dater et signer par le représentant légal (pour les mineurs) ou par le participant aux séances

Je soussigné(e), M. ou MMENé(e) le

Représentant légal de l'enfant (Prénom – Nom)

☐ ~*~ le pratiquant précité à participer aux activités encadrées par la RENVA / 47° NAUTIK

☐ autorise les responsables de la RENVA à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse, ou autre affection grave, après consultation d'un praticien.

☐ atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties d'assurance associées aux licences fédérales (FFV) ou Passeport Voile et avoir été informé des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour des capitaux invalidité et décès plus élevés (formulaire fourni sur demande)

☐ je m'assure de la prise en charge de mon enfant par le responsable en début de séance (la responsabilité de la RENVA et du GAZELEC ne saurait être engagée tant que les enfants :

- ne sont pas en présence du moniteur

- ne sont pas pris en charge par le responsable dans le cadre de la séance (la voie publique, le parking et les accès sont exclues de la zone de responsabilité)

Il est rappelé aux parents qu'ils doivent venir chercher leurs enfants dès la fin du cours.

Les parents, autorisant les enfants à venir et repartir seuls, doivent l'indiquer par écrit (ci-dessous) lors de l'inscription.

Mon enfant vient et/ou rentre seul : ☐ OUI - ☐ NON

La RENVA / 47° NAUTIK et le club du GAZELEC déclinent toutes responsabilités pour tous agissements du pratiquant et de leurs conséquences en dehors des heures d'activités, ainsi qu'en cas de perte ou de vol (bijoux, montre, appareil photo, téléphone portable, vêtement personnel, ...)

La fiche d'inscription, l'attestation de natation, le certificat médical de non contre-indication de la pratique de la voile et le paiement au Gazelec doivent être remis obligatoirement avant chaque séance ou groupe de séances (stage).

Les places sont attribuées selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Assurances

➤ Assurance incluse :

Responsabilité civile : votre inscription vous assure uniquement le bénéfice d'une assurance responsabilité civile souscrite par la RENVA pour les dommages causés par autrui à l'occasion de vos activités au sein de la RENVA, et dont vous pourriez être déclaré responsable

Fait à, le 2019

Signature (précédée de la mention « **lu et approuvé** »)